

Offre de stage – Analyse des projections à long terme des stratégies de souveraineté alimentaire et des politiques agricoles ultramarines

Publié le 19/05/2026

A- Description de la structure d'accueil

L'office de développement de l'économie agricole d'Outre-mer (ODEADOM) est un établissement public administratif sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire (MAASA) et du ministère des Outre-mer (MOM). L'ODEADOM a pour mission de contribuer à l'accompagnement du monde agricole ultramarin dans son développement et ses transformations.

Il assure les fonctions d'organisme payeur pour l'essentiel des aides européennes et nationales destinées aux filières agricoles d'Outre-mer, notamment le POSEI européen (Programme d'Options Spécifiques à l'Eloignement et à l'Insularité), déclinaison du 1er pilier de la PAC dans ces territoires. La compétence territoriale de l'office est celle des 5 départements d'Outre-mer - Guyane, Guadeloupe, Martinique, Mayotte, La Réunion - mais aussi St Martin et St Barthelemy dans les Antilles et St Pierre et Miquelon dans l'Atlantique nord.

L'ODEADOM assure une interface de concertation de l'ensemble des parties prenantes publiques et privées présentes dans ses instances de gouvernance et relative à la politique publique agricole en Outre-mer.

Enfin l'office dispose d'une mission en charge de l'observatoire de l'économie agricole des Outre-mer et du suivi des études à destination de ses administrateurs, du public et des ministères de tutelles. Cet observatoire permet d'apporter un rôle d'appui aux acteurs agricoles et agroalimentaires des départements d'Outre-mer par son expertise et son éclairage sur les sujets en lien avec l'économie agricole. L'Observatoire publie, notamment, chaque année des notes qui traitent de l'ensemble des appuis publics au secteur agricole Outre-mer, des analyses structurelles et économiques relatives à l'économie agricole et aux filières ultramarines.

B- Contexte du projet

Dans le cadre de la Loi d'Orientation pour la Souveraineté Agricole et le Renouveau des Générations en Agriculture (LOSARGA), la Ministre de l'Agriculture a lancé le 8 décembre 2025 la démarche de « Conférences de souveraineté alimentaire » afin d'élaborer une stratégie nationale de production et de transformation à horizon dix ans.

Du fait des spécificités et de l'antériorité sur ce sujet des départements et régions d'outre-mer (DROM), il a été demandé aux préfets en association avec les collectivités et les chambres d'agriculture, une actualisation des Plans de Souveraineté Alimentaire (PSA) élaborés en 2023 sur la base d'une trame inter-DROM élaborée par la DGPE (Direction Générale de la Performance Economique du MAASA), la DGOM (Direction Générale des Outre-mer du MOM) et l'ODEADOM. Cette phase importante de mise à jour dans chaque territoire est coordonnée par les DAAF/DEAAF et concertée localement avec les acteurs du monde agricole. Les remontées de cette phase, incluant le partage de données et des objectifs de souveraineté alimentaire d'ici 2036 avec les acteurs du territoire et l'identification de projets collectifs structurants, sont attendues pour fin juin 2026/mi-juillet 2027. Parallèlement, des groupes de travail inter-

DROM sur des sujets transverses préalablement identifiés (exemple : consommation, changement climatique, logistique...) seront mis en place au cours des mois de juin-juillet 2026.

L'ODEADOM et le délégué interministériel à la souveraineté agricole des outre-mer (DISAOM) sont chargés d'animer le volet ultramarin des Conférences de Souveraineté, et plus particulièrement, de suivre et d'accompagner l'actualisation des PSA, d'appuyer à l'organisation des groupes de travail transverses et de réaliser une synthèse inter DROM des différentes contributions et travaux.

Parallèlement à cet exercice, la Commission européenne a présenté la nouvelle architecture envisagée pour le prochain cadre financier pluriannuel (CFP) de la programmation 2028-2034 impliquant des modifications substantielles de la Politique Agricole Commune et du volet agricole ultra-marin. Dans ce contexte, les Ministères travaillent aux modalités de concertation dédiée à ce volet pour préparer la future programmation. Il est envisagé la constitution de différents groupes de travail au cours de l'année 2026 émanant des instances de concertation de l'ODEADOM.

Bien que ces deux exercices soient bien distincts, ces deux démarches sont menées de manière concomitante afin de se nourrir mutuellement et d'amener à des réflexions à long terme et structurantes sur le développement de la souveraineté agricole et alimentaire des territoires ultramarins.

C- Description du sujet et objectifs

Dans ce contexte, l'objectif principal de ce stage est de suivre, d'appuyer et d'analyser les discussions et résultats émanant de ces travaux (Conférences de souveraineté et volet agricole ultramarin de la prochaine programmation européenne).

Deux objectifs spécifiques de ce stage seront de contribuer à la réalisation :

- de la note de synthèse inter-DROM issue des remontées territoriales (Plans de Souverainetés Alimentaires actualisés) et des groupes de travail transverses des Conférences de Souveraineté
- d'un reporting des échanges et des travaux sur la future programmation européenne et l'intégration du volet agricole ultramarin.

D- Tâches :

- Participer à la tenue des groupes de travail transverses inter-DROM avec les représentants professionnels sur des sujets structurants dans le cadre des Conférences de Souveraineté Alimentaire ;
- Contribuer à la synthèse des travaux de Conférences de Souveraineté (volet ultramarin) avec différentes approches : synthèse par territoire relevant les objectifs à horizon 2036 et les projets cibles, synthèse par thématique structurante et synthèse par filière.
- Participer aux groupes de travail avec les différents parties prenantes concernant les enjeux des filières agricoles ultramarines et l'intégration du volet agricole ultramarin dans la nouvelle architecture envisagée pour le prochain cadre financier pluriannuel (CFP) de la programmation 2028-2034
- Réaliser une veille sur les travaux en cours concernant les évolutions de la prochaine programmation 2028-2034
- Réaliser des notes internes de situation sur l'avancement des échanges et travaux sur le sujet
- Contribuer à la vie de l'Observatoire de l'économie Agricole de l'Outre-mer : participation à la rédaction de lettre d'informations, de fiches filières, aux comités de pilotage de l'Observatoire, réponse à différentes demandes en interne et en externe

E- Compétences et connaissances :

- Capacité d'analyse et esprit de synthèse, bon relationnel, capacité à travailler en autonomie.
- Aisance rédactionnelle
- La connaissance des DROM, de leur contexte agricole, et des politiques publiques agricoles est un plus.

F- Durée

6 mois, à partir de juillet 2026 (de préférence)

G- Conditions

Durée de travail hebdomadaire de 35h. Gratification au taux légal.

H- Modalités d'accueil

Le stage se déroulera en présentiel au 12 rue Henri Rol-Tanguy, 93555 MONTREUIL.

I- Encadrement / Personnes à contacter

Ce stage bénéficiera d'un pilotage rapproché de la cellule observatoire de l'ODEADOM.

Pauline Cuenin, Pilote de l'observatoire de l'ODEADOM – pauline.cuenin@odeadom.fr

Valérie Gourvennec, directrice adjointe de l'ODEADOM – valerie.gourvennec@odeadom.fr

J- Candidature

Adressez votre candidature (CV + LM) à Mesdames GOURVENNEC et CUENIN